



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
14 août 2006  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 10 août 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

C'est pour informer les membres du Conseil de sécurité des principaux développements survenus depuis la rédaction de mon dernier rapport sur le Darfour (S/2006/591), publié le 28 juillet 2006, que j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui.

Au cours des dernières semaines, une recrudescence de la violence dans la région, surtout dans le Nord-Darfour et dans les régions voisines de la frontière avec le Tchad, a entraîné la mort de civils, et provoqué des déplacements de population et largement empêché les organismes humanitaires d'apporter une aide pourtant vitale à des centaines de milliers de personnes touchées par la guerre. Cette violence est pour l'essentiel la conséquence d'affrontements entre groupes signataires et non signataires de l'Accord de paix pour le Darfour.

À la mi-juillet, dans les villes et les environs de Birmaza, Muzbat, Umm Sidir et Donkey Hosh au Nord-Darfour, la faction du Mouvement/Armée de libération du Soudan (SLM/A) fidèle à Minni Arkoï Minawi a eu des affrontements répétés avec les groupes rebelles qui n'ont pas signé l'Accord de paix. Il semble que ces affrontements aient provoqué de fortes pertes des deux côtés. Selon certaines allégations, le Gouvernement aurait prêté son concours aux forces de Minawi pendant les combats tandis que des forces tchadiennes auraient franchi la frontière pour soutenir l'effort militaire des groupes rebelles opposés à l'Accord de paix.

Au début du mois de juillet, la faction Minawi du SLM/A s'est aussi emparée de la ville de Korma, au Nord-Darfour, jusque-là contrôlée par la faction Abdelwahid al Nur du même mouvement, qui a refusé de signer l'Accord de paix. Au cours des semaines suivantes, des éléments du SLM/A inféodés à Minawi, souvent accompagnés de membres de tribus armés, ont pillé les villages et razié le bétail des villages des environs de Korma et de la ville de Tawila, faisant à cette occasion au moins 100 morts parmi la population civile.

Conséquence directe de ces troubles dans le Nord-Darfour, environ 20 000 personnes déplacées se sont réfugiées dans des camps pour personnes déplacées situés au nord d'El Fasher pendant le mois de juillet 2006. Ces déplacés ont fait état de meurtres, de viols et d'enlèvements systématiques dans leurs villages.

Au cours de la même période, des combats se déroulaient également au Darfour-Ouest, où les forces gouvernementales et rebelles se sont affrontées dans la région du Jebel Moon, et au Darfour-Sud, où, lors d'un incident particulièrement



odieux, plusieurs centaines de miliciens ont attaqué un groupe de femmes qui cherchaient des matériaux pour construire des abris à l'extérieur du camp de Kalma, au sud de Nyala, et en ont violé 17.

Le mois de juillet a été également éprouvant pour les travailleurs humanitaires du Darfour. Selon les statistiques du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 36 attaques contre des opérations humanitaires ont été signalées et neuf travailleurs ont été tués pendant ce mois. Parmi ces attaques, on compte des embuscades contre des véhicules transportant des personnels ou des produits humanitaires et le détournement de 19 de ces véhicules.

Du fait des combats susmentionnés et des attaques visant directement leurs travailleurs, les organismes humanitaires n'ont accès qu'à environ 50 % des civils touchés par le conflit. Ils n'ont pas accès au reste, soit 1,6 million de personnes, ou n'y ont accès qu'à condition de mettre directement en danger la vie de leur personnel. À ces obstacles opérationnels s'ajoute le fait que 43 % seulement des 799 millions de dollars nécessaires pour financer l'opération d'aide humanitaire au Darfour en 2006 ont pu être mobilisés.

Entre-temps, certains progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour, bien que les échéances fixées pour certains volets essentiels de cet accord n'aient pas été respectées. Le Gouvernement a présenté, le 23 juin 2006, à la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) son plan de désarmement des Janjaouid.

En ce qui concerne le volet « partage du pouvoir », les assemblées des États du Nord-Darfour et du Sud-Darfour se sont réunies en session d'urgence pour amender les constitutions provisoires de ces États et porter le nombre des ministres et des députés aux niveaux prévus par l'Accord. Minni Arkoï Minawi a été nommé Assistant principal auprès du Président, et des représentants de sa faction du Mouvement/Armée de libération du Soudan ont rencontré des représentants du Gouvernement à Khartoum pour constituer les comités mixtes chargés de mettre en œuvre l'Accord. Pour ce qui est du volet « partage de la richesse », la mission conjointe d'évaluation prévue par l'Accord est en bonne voie.

Ceci dit, l'application de l'Accord de paix pour le Darfour a pris du retard et se heurte à des obstacles. Les deux signataires de l'Accord ont violé ses dispositions relatives au cessez-le-feu, tandis que les non-signataires ont violé les dispositions du cessez-le-feu qui a précédé l'Accord. Plusieurs aspects essentiels du dispositif de mise en œuvre du cessez-le-feu restent à clarifier, notamment les relations entre l'ancienne Commission du cessez-le-feu de N'Djamena et les nouveaux mécanismes de contrôle du cessez-le-feu prévus par l'Accord. Sans doute le Gouvernement a-t-il présenté son plan de désarmement des Janjaouid, mais selon l'Accord de paix il aurait dû cantonner ceux-ci le 20 juillet 2006 au plus tard dans des zones désignées. Or, les violences signalées au cours des six dernières semaines montrent bien que cela n'a pas été fait.

En ce qui concerne le partage du pouvoir, plusieurs échéances cruciales n'ont pas été respectées. Il en est ainsi de celle du 15 juin 2006, date à laquelle les parties devaient avoir procédé à toutes les nominations aux gouvernements des États et au Gouvernement national ainsi que dans la fonction publique et avoir mis en place l'Autorité régionale de transition pour le Darfour. La même échéance avait été fixée pour un certain nombre de mesures cruciales prévues au titre du partage de la

richesse, notamment la création du Fonds de reconstruction et de développement du Darfour et de la Commission de relèvement et de réinstallation du Darfour. Une échéance plus tardive – le 15 juillet 2006 – avait été fixée pour la création d'une commission d'indemnisation. Aucune de ces échéances n'a été respectée.

Dans ces conditions extrêmement difficiles, la MUAS s'est efforcée de s'acquitter des missions que lui confie l'Accord de paix pour le Soudan, mais elle continue de se heurter à des problèmes considérables. Elle se heurte aussi à d'énormes difficultés sur le plan financier. Malgré le résultat relativement satisfaisant obtenu à la conférence d'annonce de contributions qui s'est tenue le 18 juillet à Bruxelles, il ressort d'informations communiquées par la Commission de l'Union africaine que les fonds disponibles risquent de ne pas être suffisants pour conduire la MUAS jusqu'à la fin de son mandat, qui expire le 30 septembre 2006.

Comme le sait le Conseil, j'ai formulé dans mon dernier rapport sur le Darfour (S/2006/591) une proposition dont l'élément central, articulé en deux étapes, consiste à faciliter l'application de l'Accord de paix en renforçant la MUAS jusqu'à sa relève par une opération des Nations Unies le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Depuis que le Gouvernement soudanais a fait connaître son opposition à cette proposition, l'ONU s'est engagée dans des consultations intenses et constantes pour répondre aux préoccupations qu'il pourrait avoir. Cinq consultations ont ainsi eu lieu, et ces contacts doivent maintenant aboutir à une solution mutuellement acceptable.

Dans le cadre de ces consultations, j'ai reçu du Président el-Béchar, le 8 août 2006, copie du « plan du Gouvernement soudanais pour rétablir la stabilité et protéger les civils au Darfour ». Il ne ressort pas d'un examen préliminaire de ce document que le Gouvernement soudanais soit disposé à accepter une relève de la MUAS par une opération des Nations Unies au Darfour.

Pendant que le Gouvernement maintient sa ferme opposition à ce projet, la situation sur le terrain s'aggrave et une crise financière menace d'empêcher la MUAS de poursuivre ses activités jusqu'à la fin de 2006. Le Conseil voudra peut-être réfléchir d'urgence à ces questions, de façon que les efforts déployés par la communauté internationale pour mettre fin aux souffrances des Darfouriens puissent enfin aboutir.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**